

Mobilités

DANS CETTE RUBRIQUE

La CCPOH bénéficie d'une localisation stratégique au cœur de la Vallée de l'Oise, à 60 km de Paris et à la rencontre d'axes de communication structurants :

- > **axes routiers** : A1, RD200, RD1017,
- > **axe fluvial** avec la présence de l'Oise,
- > **axe ferroviaire** avec la ligne Paris - Saint-Quentin,
- > **et à proximité de 2 aéroports** d'envergure internationale.

Bien qu'elle dispose de multiples moyens de déplacements, l'offre de transports collectifs s'avère déficiente. En effet, plus de 95% des déplacements de personnes s'effectuent en voiture particulière. La CCPOH souhaite par conséquent développer des modes de transports alternatifs à la voiture, en privilégiant notamment le ferroviaire, les transports collectifs routiers ainsi que les liaisons douces (itinéraires spécialement aménagés pour les piétons, les cycles, ...).

Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte

1 rue d'Halatte - BP 20255
60722 Pont-Sainte-Maxence Cedex

Tél. : 03 44 70 04 01

Fax : 03 44 70 04 02

<http://ccpoh.fr/amenager-le-territoire/mobilites-580.html>